

## RAPPEL DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU TPE

Le **suivi du travail** (dont le carnet de bord) est évalué **sur 8 points** par les professeurs tuteurs.

Un jury évalue la seconde partie du travail :

- la **production et la note synthétique** sont notées **sur 6 points**,
- la **présentation orale** est notée **sur 6 points**.

### 1. LA PRODUCTION FINALE :

Elle doit être **mise en forme** avec :

- sommaire, pagination
- introduction exposant clairement la problématique, annonçant le plan
- développement en plusieurs parties bien structurées et illustrées,
- conclusion qui récapitule la réponse apportée à la problématique,
- lexicque, bibliographie détaillée indiquant toutes les sources consultées : pour les livres et autres revues l'auteur, l'éditeur, l'année ainsi que les adresses Internet précises.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION SONT :

- **Pertinence de la production et de la forme choisie par rapport au sujet traité: le TPE apporte –t-il une réponse (même partielle) à la problématique ?**
- **Inventivité et originalité**
- **Soin apporté au travail (mise en page, qualité graphique, documents, etc.)**
- **Expression en français : orthographe, grammaire, syntaxe**

### 2. LA NOTE SYNTHETIQUE :

" Destinée à récapituler les étapes de la démarche et à en expliciter la cohérence et la finalité", **elle reprend** :

- les raisons du choix du sujet
- le parcours suivi
- un bilan personnel du travail

Elle engage à la réflexion et aide à préparer la présentation orale.

Elle ne dépasse pas **une à deux pages tapées à l'aide d'un traitement de texte** et est donnée avec la production écrite." ( Extrait des textes concernant les TPE)

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION SONT:

- **La cohérence de la construction (plan, enchaînements)**
- **La qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire)**
- **La restitution de l'ensemble de la démarche.**

### 3. LA PRESENTATION ORALE :

Elle est préparée à l'aide de la fiche de synthèse individuelle. Chaque élève a droit à 10 minutes, divisées en 5 minutes de participation à la présentation collective du travail et 5 minutes de questionnement individualisé.

Elle peut être agrémentée de documents ou activités complémentaires du TPE : entretiens enregistrés, expériences filmées, théâtre, dégustations diverses.....

Elle doit être bien construite, pensée et **ORGANISÉE À L'AVANCE** en ce qui concerne la part de chacun et les besoins matériels divers ( vidéo, ordinateur, rétroprojecteur, vidéoprojecteur, etc. ).

C'est une présentation du travail du groupe qui doit retracer **rapidement** les différentes étapes, problèmes rencontrés, etc. **sans pour autant être une relecture rapide du contenu du TPE.**

Elle nécessite que chaque membre du groupe prenne la parole pour apporter sa contribution personnelle.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION SONT:

- **La présentation argumentée : construction de l'exposé, argumentation et justification des choix**
- **La réactivité face aux questions**
- **La richesse des connaissances mises en jeu**
- **L'expression orale : clarté, audibilité, richesse du vocabulaire, prise de distance par rapport aux notes écrites.**

Remarque : La note finale attribuée est personnelle ce qui signifie que les membres d'un même groupe de travail n'ont pas obligatoirement la même note.